L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 JANVIER 1863 | Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
VENDREDI MATIN, 2 JANVIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par H. H. McLean—A son magasin d'encan, jambons, plats côtes, pommes, graisse, beurre, bœuf, café, farine, &c.

Par Hoffman & Marks—41 Chartres, marchandises sè hes, chaussures et chapeaux.

LES NOUVELLES DU NORD — Les nouvelles du Nord puisées dans le *Herald* du 22 décembre, que nous publions aujourd'hui, sont empruntées à un extra du *National Advocate* qui a paru hier soir.

Nouvelles du Nord

de deux jours plus récentes.

CRISE DANS LE CABINET.

Démission de MM. Chase et Blair.

GRANDE AGITATION.

Lutte entre les radicaux et les conservateurs.

CAUCUS DES SÉNATEURS RÉPUBLICAINS.

Le steamer transport des E. Unis, *Mississippi*, arrivé ici hier, a apporté des nouvelles du Nord de deux jours plus récentes que celles du *Marion*. Le *New-York Herald* du 22 contient les nouvelles suivantes.

Washington, 21 décembre—L'imbroglio du cabinet a atteint sa crise. Les seules démissions données sont celles des secrétaires Seward et Chase. On dit que M. Blair a aussi envoyé sa démission, mais que le Président l'a prié de la garder dans sa poche, attendu qu'il n'était pas impliqué dans les difficultés.

M. Seward est sincère dans son désir d'être relevé de la position qu'il a occupée. Il ne veut pas rester dans le cabinet tant que Stanton sera secrétaire de la guerre et Halleck commandant en chef. On dit que ses objections à la marche du gouvernement sont à la fois politiques et militaires, et les conditions auxquelles il resterait dans les conseils du Président sont que la conduite de la politique sera conservatrice et que les affaires militaires seront placées sous le contrôle de gens qui jouiront de la confiance publique.

M. Chase désirait depuis quelque temps être relevé de sa position. Il paraît qu'à la retraite de Seward du cabinet, les capitalistes de la Nouvelle Angleterre, de New York et de la Pennsylvanie refusèrent de prêter l'appui de leurs capitaux au gouvernement, et il n'est pas disposé à tenter l'exécution de ses plans financiers si ces ressources lui font défaut.

M. Chase s'est consulté avec Seward et la question se réduit à ceci : Chase ne restera pas dans le Cabinet si Seward se retire, et Seward ne restera que si Stanton et Halleck sont remplacés. La difficulté est de trouver un remplaçant à Halleck, qui peut facilement être appelé à d'autres fonctions, mais un parti recommande Frémont et un autre demande McClellan pour remplacer le commandant en chef.

On dit que le président aime l'entrain et l'énergie de Stanton, et regarde comme injustes les objections faites contre lui, et que celui-ci a positivement refusé de se retirer. Beaucoup d'amis du président soutiennent qu'il ignore à quel point le secrétaire actuel de la guerre est impopulaire.

Ce matin à neuf heures aucune démission n'avait encore été acceptée. Si Stanton reste, M. Chase pourra devenir premier ministre, et Robert J. Walker ou Samuel Hooper secrétaire du trésor. Ces deux personnages sont d'accord avec Chase sur les mesures financières.

Cette journée a été la plus sombre de toutes dans l'histoire de la nation à Washington. Les hommes les plus haut placés disent que la nation est en pleine crise et que la détermination à prendre ce soir pourrait décider des destinées du pays. Quelques uns des républicains les plus radicaux craignent même que l'adoption du programme radical n'entraîne tout le pays à sa ruine.

On croit que si le peuple ne se prononce pas contre l'entrainement à la nomination de Frémont à la place de Halleck, ou au maintien de Stanton. On dit tout de que si ce parti est adopté, les gouverneurs nouvellement élus de six des grands Etats, à l'imitation du Massachusetts en 1812, rappelleront les troupes de leurs Etats et demanderont le changement de la politique du gouvernement. Il s'en suivrait dans les Etats loyaux une révolution morale qui paralyserait l'administration.

En même temps le bruit court ici que les confédérés vont proposer un nouveau plan que, sous la direction de Alexander H. Stevens, les Etats qui se sont séparés seront avisés ou requis de rappeler leurs ordonnances de sécession et de se déclarer partie constituantes des Etats Unis, de relever le vieux drapeau de l'Union, de se dépouiller du caractère de rebelles et d'annoncer qu'ils ont en campagne seulement pour restaurer l'ancienne Union telle qu'elle était et la Constitution telle qu'elle est.

On affirme ouvertement ici que ceux qui poussent à l'adoption d'une politique extrême et à la formation d'un cabinet radical sont engagés dans une conspiration dangereuse contre le Président et contre l'existence même de la nation. Ils sont résolus à dominer ou à ruiner, et de la sagacité et de la fermeté du Président dépend la question de savoir si le pays sera précipité dans une nouvelle et plus terrible catastrophe, ou si l'arc-en-ciel plein de promesses de paix, de tranquillité et d'union reapparaîtra sur l'horizon.

Perplexité du Président.

Washington, 21 décembre—Le président Lincoln est plongé dans une perplexité et des difficultés plus grandes que celles par lesquelles il a passé depuis son inauguration.

Hier soir, en causant avec quelques amis de l'Ouest, il a parlé de la responsabilité écrasante qui pèse sur lui. Dans l'état présent des affaires il n'a que l'alternative de former un nouveau cabinet sur la plateforme d'émancipation, ou d'adopter la politique conservatrice de Seward. Dans le premier cas, il est à craindre que le grand Etat de New York ne retire son appui à l'administration et à la guerre et ne paralyse ainsi le pouvoir du Président. Dans le second cas toute la force des radicaux se tournera contre lui.

Les observateurs les plus intelligents croient que les radicaux triompheront et que la politique de M. Seward sera écartée. Quelques uns disent que pour concilier le parti conservateur, le général Halleck sera remplacé par McClellan, qui pourrait être dirigé ou tenu en échec par Stanton et qu'ainsi la politique d'émancipation serait poursuivie.

Le secrétaire Chase a dit au gouverneur Curtin qu'il avait offert sa démission sans équivoque, mais que cette démission n'a pas pour cause un désaccord avec le Président. Au sénat il serait éligible comme candidat à la prochaine présidence, tandis que s'il reste dans le cabinet, il aurait de la peine à faire admettre sa candidature, car aucune convention n'a nommé un ministre en place.

Les difficultés sont devenues si pressantes, que les gens de la Nouvelle Angleterre eux-mêmes commencent à s'alarmer. Ils ont gagné des montagnes d'or par la guerre et ils désirent les sauver. Dans toutes les villes de la Nouvelle Angleterre, les négociants et les manufacturiers ont accumulé des fortunes avec une rapidité sans exemple, mais ils sentent que si on ne donne pas de la stabilité au gouvernement leurs richesses prendront des ailes pour s'envoler plus vite qu'elles ne sont venues.

Ils s'accordent à dire qu'une autre armée ne peut être levée, excepté par des mesures extrêmes et que "les grands sujets ou les sentiers ne fourniront pas de jeunes hommes du Massachusetts ou de tout autre Etat."

Caucus des Sénateurs.

Washington, 21 décembre —Les Sénateurs qui se sont réunis en caucus la semaine dernière étaient engagés à garder leurs délibérations secrètes, excepté pour le Président ; et ils ont tenu leur engagement mieux que d'habitude. Néanmoins, le secrétaire d'Etat a eu vent de leurs menées et a offert sa démission vendredi soir.

Le comité du caucus a de nouveau rendu visite au Président et est resté en conférence avec lui et avec tous les membres du Cabinet, sauf Seward, pendant plus de quatre heures.

Le lendemain à midi, le secrétaire Chase a envoyé sa démission, non comme affaire de forme, mais de bonne foi. On ignore si le caucus avait présenté des objections contre lui.

Les représentants n'ont pas été consultés sur la convenance de l'action des sénateurs, mais il n'y a pas eu de plaintes, parce qu'ils approuvaient en général les mesures.

La résolution adoptée recommandait une reconstruction partielle du Cabinet, ce que plusieurs sénateurs interprètent comme signifiant un changement complet de programme.

Le bruit court que tous les membres du Cabinet ont donné leurs démissions. Quoiqu'il en soit on croit qu'aucun d'eux n'embarrassera nullement l'Exécutif dans le choix de leurs successeurs.

Les sénateurs Fessenden et D. S. Dickinson sont ceux dont les noms sont mis en avant pour le poste de secrétaire d'Etat, et on croit que l'offre en sera faite au premier. Une place dans le cabinet sera offerte au Président de la Chambre, Grow. Le président dit qu'il y a quelque temps, que M. Colfax, de l'Indiana, acceptât le poste de secrétaire de l'intérieur, mais celui-ci a refusé à cause de l'état douteux de l'opinion publique dans son district qui pourrait le remplacer par un membre de l'opposition.

Perspective d'arrangement amiable.

PROBABILITÉ DU MAINTIEN DE SEWARD ET DE CHASE.

Washington, 21 décembre, minuit. — On dit que lors de la présentation des résolutions blessantes du caucus sénatorial, le gouverneur Seward a fait tranquillement observer que c'était un sujet qu'il ne pouvait convenablement discuter d'une une séance du cabinet, et il a, en conséquence, offert sa démission.

On dit maintenant que le Président a annoncé qu'il est lui même juge de la conduite de ses conseillers ministériels, et qu'il ne se laissera pas influencer par toute tentative que fera pour lui dicter sa conduite ou corps quelconque de sénateurs. La paix a été rétablie dans le conseil, ou au moins la paix qui existait précédemment.

Le fiasco du Cabinet a occasionné un grand mécontentement dans différents cercles. Le comité nommé par le caucus républicain pour présenter au Président les résolutions adoptées et qui d'abord censuraient M. Seward, puis avaient été modifiées et ne demandaient plus qu'une reconstruction du Cabinet était composé de M. Collamer, chairman, de MM. Harris, Fessenden, Wade, Sumner, Pomeroy, Howard, Trumbull et Grimes.

A la réunion du Cabinet qui a suivi la démission de M. Seward, on dit que M. Chase a déclaré, avec une grande vivacité et une indignation apparente, que s'il avait supposé qu'il était appelé pour comparaître devant des sénateurs des Etats-Unis il ne serait pas venu. M. Fessenden lui a répliqué avec chaleur. MM. Collamer et Harris ont défendu le secrétaire d'Etat, tandis que M. Grimes a fait une violente tirade contre lui. M. Stanton s'est déclaré disposé à abandonner son portefeuille dès qu'il serait convaincu que son administration déplaisait au pays, et il a protesté qu'il était innocent de tout blâme dans le désastre récent de Fredericksburg.

Le résultat de cette séance a été peu satisfaisante pour tout le monde, et les difficultés n'ont été arrangées depuis que par la déclaration faite par le Président qu'il jugerait par lui même la question de cabinet.

Le maintien de M. Seward dans le cabinet a excité l'hostilité de la faction sénatoriale, et on dit ce soir que des sénateurs ont annoncé leur détermination de présenter en séance publique dans le Sénat la résolution qui avait été proposée en premier lieu dans le caucus et qui censure Seward et l'invite à se retirer du cabinet.

On croit que la crise du cabinet est en voie d'arrangement. On annonce positivement ce soir que M. Seward a retiré sa démission ; mais ceux, qui sont en position d'être le mieux au courant des affaires, disent qu'il a annoncé seulement qu'il était disposé à rester dans le conseil dans le cas où certaines conditions seraient acceptées.

M. Chase a dû prendre en considération le retrait de sa démission, et il n'est pas encore certain qu'il rentre au département du Trésor.

On a entendu dire à un sénateur influent que le Sénat est unanime dans son désir de voir remplacer le Secrétaire de la guerre, et il aurait déclaré que Stanton serait remplacé demain soir. On croit généralement que la difficulté sera arrangée et que la paix sera rétablie dans la famille politique du Président, bien qu'à présent il semble que ce doive être aux dépens du Secrétaire de la guerre.

Querelle entre les ministres et le général Halleck.

Philadelphie, 20 décembre.—Le correspondant à Washington de l'*Inquirer* dit :

L'attaque du caucus du sénat n'a pas été dirigée contre tout le Cabinet, mais contre MM. Seward et Blair, dont les idées sur la conduite de la guerre sont en opposition avec celles des autres ministres. M. Blair n'a pas offert sa démission, mais il faudra qu'il se retire, et M. Bates aussi, probablement. Le secrétaire de l'Intérieur Smith a donné sa démission, et les gens de la Nouvelle Angleterre et de l'Ouest, mais non le caucus, exercent une violente pression contre Welles et Stanton.

Blair et Stanton se sont querellés avec Halleck, et à une séance récente, Halleck a usé d'un langage si violent envers Stanton, que le Président l'a arrêté.

Burnside n'a pas donné sa démission, mais il rejette le blâme de son désastre sur Halleck qui allègue que c'est "lui qui l'a fait."

MM. Seward, Blair et Halleck ont insisté sur l'envoi de M. Banks au département du Golfe, tandis que les autres ministres demandaient qu'il allât faire une diversion sur la rivière James. Le général Banks est allé à la Nouvelle-Orléans. Sa flotte se réunira à l'Ile aux Vaisseaux pour capturer Mobile. Ses ordres sont de remplacer Butler, à moins de contre ordre du Président. Conséquemment les gens bien informés ne doutent pas que Halleck et Meigs seront remplacés pour incompétence.

Sensation dans la ville.

Les changements de cabinet, annoncés dans tous les journaux d'hier, ont occasionné une sensation marquée dans toute la ville, et ont été discutés par toutes les classes de la communauté, depuis le ministre du clergé jusqu'au petit marchand de journaux. L'impression générale au sujet de la démission du secrétaire Seward semble être celle d'un profond regret, mais cet effet a été contrebalancé en quelque sorte par le bruit de la retraite de Stanton et de Chase. Le bien était mêlé au mal, et on en a éprouvé une satisfaction générale. Mais malgré la joie avec laquelle a été reçue la nouvelle de la démission de Chase et de Stanton, il était évident que nos citoyens étaient vivement agités par l'importance de tous ces changements, et ils se montraient inquiets sur les intentions du Président en ce qui concerne la nouvelle composition du cabinet. La manifestation de sentiment était réservée et cependant la plus profonde que nous ayons observée depuis le commencement de la rébellion.

Nouvelles intéressantes du Sud-Ouest.

Cairo, 20 décembre — Un corps de cavalerie confédérée, estimé diversement de deux mille à six mille chevaux, a fait une incursion sur le chemin de fer à trois milles de ce côté de Jackson, (Tenn.) hier matin. Après avoir tiré sur un train, les cavaliers ont détruit la voie sur une distance considérable et ont brulé les traverses.

L'opérateur à Trenton annonce ce soir une attaque contre cette place. Il y a eu une excitation considérable à Columbus dans l'attente d'une visite des Confédérés.

Cairo, 21 décembre.—Nous sommes encore dans le doute relativement à l'étendue des dommages faits au chemin de fer de Mobile et de l'Ohio. Les Confédérés ont fait d'abord une pointe de ce côté de Jackson, et ensuite ils se sont dirigés de ce côté, de sorte qu'il n'y a pas de chance d'apprendre que le territoire a été traversé. Ils ont pris les stations de Carroll, Humboldt, Trenton, Kenton, et aux dernières dates ils marchaient sur Union City.

A Trenton on a brûlé de grandes quantités de coton et d'autres objets de propriété, et à Kenton deux locomotives et quelques wagons.

Un train de passagers de Columbus, vendredi a été attaqué, mais est arrivé à Jackson et c'est le dernier train qui ait passé sur la ligne. La force des confédérés n'est pas encore connue, et nous n'en connaissons pas encore le commandant. On pense que ce sera Cheatham, Morgan ou Forrest. On redoute beaucoup à Hickman que les confédérés fassent une pointe sur cette place. Le bruit court ici ce soir qu'ils avaient repris Holly Springs, mais on ne sait rien de positif.

Le steamer *Mill Boy*, pendant qu'il prenait du coton à Commerce, Mississippi, mercredi dernier, a été surpris par la cavalerie confédérée de Byhree, et attaqué. Trois personnes ont été tuées. Le *Mill Boy* est retourné à Helena et a rapporté les faits. La canonnière *Juliet* et le transport *City Bell* avec des détachements des onzième et quarante-septième de l'Indiana ont été dirigés sur Commerce, où ils sont arrivés jeudi soir, ils ont brulé la ville et les plantations à cinq milles à la ronde. Ils ont fait dix prisonniers.

Affaires dans le voisinage de Nashville.

Nashville, 21 décembre.—La division du général Van Cleve a eu une chaude escarmouche avec l'ennemi aujourd'hui. La cavalerie confédérée, avec quatre pièces d'artillerie, a reconnu la position Van Cleve, mais elle a été repoussée après l'échange de quelques coups de feu.

La nouvelle d'après laquelle Van Dorn aurait renforcé les confédérés est confirmée.—Vingt confédérés en uniformes unionistes ont attaqué aujourd'hui la garde du corps du général Negley, mais ils ont été battus et dispersés.

Une dame de Nashville, allant à Murfreesboro dans un pavillon de trêve, a été surprise ayant une grande quantité d'articles de contrebande sur sa personne.

Des lettres saisies ont établi le fait que le journal le *Nashville Union* est en partie la propriété de confédérés dans l'armée du Sud, et que les profits des impressions du gouvernement faits dans cet office sont pour les confédérés.

Le colonel Quarrls, commandant la brigade du Tennessee à Port Hudson, demande du linge et des vêtements. Son appel a été publié dans le *Banner*. Il dit que les troupes ont grand besoin de couvertures, chemises, bas, souliers et pardessus, et invitation est adressée aux habitants du Tennessee pour qu'ils s'efforcent de suppléer au manque de linge. Il dit : Un mot, Tennesseiens, pour le brave septième du Texas. Peu d'hommes restent ; les autres sont enterrés au fort Donelson. Ils sont morts en défendant notre sol et nos foyers.

Un article du *Banner* presse le Congrès Confédéré de faire publier toutes les lettres saisies sur les soldats fédéraux, pour montrer au monde civilisé qu'ils ont été brutaux, menteurs, tyranniques et qu'ils sont quelquefois les plus sensuels, les plus bêtes, les plus obscènes et les plus illettrés des temps modernes.

Le *Richmond Dispatch* du 16 dit que la perte des Confédérés à Fredericksburg a été de 600 à 1000 tués et blessés.

L'*Examiner* dit : "notre aile droite a chassé l'ennemi en tuant trois hommes pour un et à la nuit nous avions le terrain occupé dans la matinée par les batteries fédérales." Il dit que la victoire de Longstreet a été plus complète ; il a chassé l'ennemi dans les rues de Fredericksburg tuant cinq hommes pour un.

Le *Richmond Dispatch* dit : Sigel n'a pas plus de quinze mille hommes de nouvelles recrues.

L'ARMÉE DU POTOMAC.

La guerre en Virginie.

Quartier Général de l'armée du Potomac, 21 décembre.—On n'a pas observé de nouveaux mouvements de l'ennemi depuis que nous avons évacué la rive sud du Rappahanock. L'état major de Burnside n'avait pas connaissance qu'il eût donné sa démission, comme l'a dit une correspondance de Washington. Tout est calme le long des lignes.

Beaucoup les cantiniers du camp aient épuisé leurs approvisionnements et qu'ils aient grand besoin de provisions, ils ne jugent pas prudent de les faire venir par la voie de terre.

Washington, 21 décembre—Le comité sur la conduite de la guerre est revenu de sa visite à l'armée du Potomac, visite dont l'objet était de rechercher les causes du désastre de Fredericksburg.

Le sénateur Wilson, président du comité des affaires militaires accompagnait le comité. Il s'est déclaré enchanté de l'état de l'armée, et il parle de son moral et de sa discipline comme étant admirables, et il complimente hautement le général commandant.

On rapporte que le général Burnside a généreusement assumé toute la responsabilité de l'affaire de Fredericksburg. Les membres du comité ont été satisfaits de ce qu'ils ont vu et ils regardent le résultat comme moins sérieux qu'on ne le craignait d'abord. Il paraît maintenant que le total des pertes ne dépasse pas *dix mille* hommes. Sur ce nombre environ mille ont été tués, 1700 sont morts de leurs blessures ou seront estropiés pour toujours. Les autres sont plus ou moins grièvement blessés, mais on pense que la majorité d'entre eux pourront reprendre du service. Environ quatre vingt pour cent des blessures sont faites par des balles Minié, 15 1/2 pour cent par des obus et trois et demi pour cent par des boulets. Le comité fera son rapport mardi.

CRUE DES EAUX DANS LES RIVIÈRES DE L'OUEST—Nous lisons dans la *Gazette* de Cincinnati du 18 :

Les rivières montent toutes. C'est là une nouvelle importante sous le double point de vue mercantile et militaire. A *Pittsburg*, il y a plus de sept pieds d'eau. Nos rapports d'Evansville mentionnent une inondation du *Wabash*, ce cours d'eau ayant monté de 20 pieds à *Terre-Haute*. L'Ohio a monté tellement à Evansville qu'il est navigable maintenant pour les plus gros bateaux. Une crue du Cumberland et du Tennessee est probable. Ainsi la difficulté qui a tenu oisive la flottille des canonnières du Bas Mississippi n'existe plus et il faut s'attendre à des opérations actives. L'amiral Porter, qui a tous ses bateaux prêts, s'approche de Vicksburg d'où nous recevrons bientôt des nouvelles importantes. Le général Sherman est retourné à Memphis. Il commandera les forces de terre qui doivent agir de concert avec la flotille. Une force de terre et de marine puissante descend le Mississippi pour commencer les opérations.

ARRIVÉE D'UN PARLEMENTAIRE—Il est arrivé hier en ville un parlementaire confédéré ; nous ignorons quelle est sa mission.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES JEUNES GENS.—Cette société se réunira dimanche prochain, 4 du courant, à midi, dans la salle de la Loge de l'Etoile Polaire, rue St Louis, entre Royale et Chartres, pour élire ses officiers.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉS.—La société commerciale connue sous le nom de J. A. BRAUD & LANDRY est dissoute ; M. AMADÉE LANDRY, chargé de la liquidation, continuera les affaires pour son propre compte.

La maison existant sous la raison sociale ERNEST QUERTIER & CIE est également dissoute. Elle s'est reformée sous la raison LAFITTE, DUFILHO & CIE, à la Nlle-Orléans, et de M. N. BORDE & CIE, à Paris.

MM. HANLON & MCLEAN, encanteurs, ont mis fin aussi à la société qui existait entre eux. M. H. H. McLean réglera les comptes de l'ancienne maison et continuera seul les affaires d'encan.

Il a été convenu que la société établie entre MM. HONOLD & A. MEINADIER cesserait d'exister : chacun des associés est chargé de la liquidation des affaires communes.

MM. J. HOBAN & L. R. LAROSE ont formé une société pour l'exploitation du beau magasin de marchandises sèches situé au coin des rues Ste Anne et Chartres, bâtisse Pontalba et connu autrefois sous le nom de Jackson Store.

FEUILLETON.

HISTOIRE DE SIBYLLE.

PAR OCTAVE FEUILLET.

Seconde partie.

I—CLOTILDE.—*Suite.*

On aurait tort d'imaginer que Mlle Desrozais, lorsqu'elle déployait en l'honneur de M. de Val-Chesnay tout cet appareil de fascination, eût conçu la pensée réfléchie d'usurper le cœur et la main destinés à Sibylle. Même dans une âme aussi fortement trempée que la sienne, un dessein si audacieux ne pouvait se formuler si soudainement ; mais il y a des femmes, charmantes d'ailleurs, qui ne peuvent voir dans un salon l'homme qui leur est le plus indifférent s'occuper d'une autre femme sans avoir aussitôt des idées de meurtre. Cet instinct jaloux et impérieux, qui est particulier au sexe, prend des proportions sataniques. Clotilde n'avait fait que suivre cette inspiration naturelle, ne se proposant rien de plus pour l'instant que d'écraser son amie de cœur en pétrifiant d'admiration celui qu'elle pouvait croire son fiancé. Mais déjà le plein succès de ses manœuvres, les extases, la gaucherie empressée du jeune Roland, suggéraient à cet esprit entreprenant des reveries d'un ordre plus sérieux et plus formel.

Une demi-heure plus tard, comme Mme de Beaumesnil et sa nièce gagnaient silencieusement le Manoir à travers les sentiers ombragés et odorants du pays.—Ma tante, dit Clotilde tout à coup, quelle est donc la fortune des Val-Chesnay ?

—Oh ! est ce qu'on sait dit la tante. Le Pérou !

Clotilde fit entendre un profond soupir.

—Mon Dieu, ma chère petite, reprit Mme de Beaumesnil après une pause, on a vu des choses plus extraordinaires !.... Il suffit que le bon Dieu le veuille !

—Oh ! ma tante ! dit la jeune fille en riant.

Puis, apercevant un ver luisant qui illuminait doucement son nid de mousse sur le revers du fossé, elle saisit l'insecte, le déposa sur le bord de son chapeau, et reprit ensuite sa marche en fredonnant avec une sorte d'allégresse, comme si elle eût conquis son étoile.

Dès le lendemain, Mlle Desrozais entreprenait, sous la sanction muette de sa tante, une campagne régulière contre le petit cerveau et le gros héritage du jeune baron. Le récit détaillé de cette campagne, dans laquelle Clotilde déploya la force du lion unie à la prudence de Mme de Beaumesnil, nous entraînerait trop loin de notre sujet. Il nous suffira, pour en faire comprendre le succès et pour tirer quelque moralité de cet épisode, de définir brièvement la nature chétive du personnage que Clotilde avait choisi pour sa proie. Victime d'une de ces éducations de serre chaude qu'une tendresse malavisée inflige trop souvent aux objets de sa sollicitude, Roland de Val Chesnay tombait en pleine bataille de la vie, sans transition, sans armes, sans défense. Les excellents principes qu'on lui avait prodigués étaient demeurés flottants à la surface de cette âme molle et inerte, sans y prendre racine. N'ayant point traversé l'initiative graduée et salutaire de l'éducation publique, il arrivait brusquement aux passions d'un homme avec les vices d'un enfant, et, outre l'usage, c'était au court coupable envers lui de cette aveugle idolâtrie, c'était au cœur même de sa mère que cet ingrat jeune homme devait faire sentir les premiers coups de sa main à la fois faible et violente.

Deux mois plus tard en effet, la vieille baronne, après bien des combats et des larmes, se croyait heureuse de racheter les bonnes grâces de son fils et d'épargner l'affront des injonctions légales en autorisant un mariage qui restait étrangement disproportionné, malgré les avantages testamentaires que Mme de Beaumesnil avait attachés à son nom en faveur de sa nièce. Clotilde et Roland reçurent la bénédiction nuptiale dans l'église de Férias, au milieu d'une vive allégresse publique, entretenue par de copieuses libations, des jeux forains et même des pièces d'artifice tirées sur les falaises. Ce fut le cas de dire avec Sganarelle : "Ce mariage doit être heureux, car il donne de la joie à tout le monde."

Il est presque superflu d'ajouter que quelques semaines après, à la suite de petits démêlés avec sa belle fille, la baronne douairière demeurait préposée à la garde de la demeure patrimoniale des Val Chesnay et à l'entretien du mobilier, tandis que le jeune couple s'installait gaiement à Paris, dans un joli hôtel des Champs Elysées.

II.—L'HÔTEL DE VERGNES.

Le mariage de Clotilde et les événements qui l'avaient précédé laissèrent entre la famille de Beaumesnil et la famille de Férias une impression de gêne et de tiédeur dont Sybille elle-même ne put se défendre. Elle avait à la fois trop de droiture et d'inexpérience pour apprécier sous leur vrai jour les intrigues de Mlle Desrozais, qui lui avait paru sérieusement éprise de Roland ; elle était encore plus éloignée d'éprouver le sentiment d'envie par lequel Mme de Beaumesnil et la jeune baronne aimaient à expliquer le refroidissement de son affection : mais elle avait été surprise peu agréablement de la promptitude extrême pour laquelle M. de Val-Chesnay avait conquis dans le cœur de Clotilde la place toute chaude de ce Raoul qui était en Perse. La personne du baron ne lui paraissait pas suffisamment foudroyante pour justifier une si brusque révolution, elle voyait là tout au moins une légèreté et une inconsistance qui avaient fort diminué son amie dans son estime.

Les parents de Sibylle jugeaient naturellement la conduite de Clotilde avec plus de maturité et aussi avec plus de rigueur ; mais ils se jugeaient eux-mêmes plus sévèrement encore, et ne pouvaient se pardonner l'innocent égoïsme qui leur avait si longtemps fermé les yeux sur la valeur gisante du jeune baron. Après avoir couru le risque d'engager Sibylle dans des liens si indignes d'elle, ils rejetèrent absolument la pensée de la marier en province, ou du moins dans la partie de la province qu'ils habitaient, ne voulant laisser prise sur eux, en matière si grave, à aucun sentiment d'intérêt personnel. Le départ de Sibylle pour Paris fut donc définitivement résolu. On manda cette nouvelle au comte de Vergnes, qui répondit que cela était fort heureux, attendu qu'une armée de soupirants assiégeait jour et nuit son hôtel avec des guitares et que la police commençait à s'en préoccuper. Sur ces entrefaites, la santé de Sibylle souffrit quelque altération. M. et Mme de Férias saisirent avidement ce prétexte pour essayer de garder leur petite fille auprès d'eux une année de plus. Ils en écrivirent avec timidité à M. de Vergnes, qui répondit que cela était parfait, qu'une année de plus passée à la campagne serait infiniment salutaire à Mlle de Férias, et que quant aux soupirants, une année d'attente les mortifierait et qu'ils en seraient plus tendres.

Le marquis et la marquise avaient peut-être espéré mourir avant la fin de cette année de grâce. Ils n'eurent pas cette douceur. Par une triste matinée de l'automne qui suivit, ils conduisaient Sibylle à la gare du chemin de fer et lui faisaient leurs adieux. Ennemis de toute démonstration et de tout éclat, ils subirent cette heure suprême avec calme et dignité, quoique la contraction de leurs traits témoignât d'une angoisse mortelle. Cependant, lorsqu'après un trajet silencieux les deux vieillards rentrèrent dans leur château solitaire, toute force les abandonna ; ils s'enfermèrent à la hâte dans la chambre vide de leur petite, et, se jetant dans les bras l'un de l'autre, ils pleurèrent amèrement.

Le départ de Sibylle avait eu un autre témoin à peine moins désespéré : c'était Jacques Féray, à qui la jeune fille avait adressé la veille, non sans émotion, quelques mots d'adieu. Elle doutait que le pauvre homme l'eût comprise : elle fut étonnée et touchée de l'apercevoir le lendemain à l'entrée de la gare. Peu d'instants après, comme elle montait en waggon avec miss O'Neil, elle le vit de nouveau appuyé contre le treillage qui séparait la ligne de fer d'une lande communale. Au moment où le train se mit en marche, le malheureux diable prit sa course à travers la lande pour le suivre ; il ne renonça à cette lutte disproportionnée que lorsqu'il tomba d'épuisement sur le sol. Il s'obstina pendant plusieurs jours à attendre à cette place même le retour du convoi qui avait emporté Sibylle, vivant on ne sait comment ; mais une idée singulière qui vint à se loger dans sa cervelle ne laissa pas de le décourager assez promptement. Il s'était arrêté par hasard à deux pas de la cabane d'un cantonnier ; voyant ce cantonnier sortir de sa maisonnette et étendre le bras régulièrement au passage de chaque train sur la ligne, Jacques Féray crut devoir l'imiter avec exactitude ; il s'imaginait apparemment que c'était là une obligation, une servitude imposée aux riverains. Elle lui parut tellement lourde après quelques jours d'épreuve, qu'il s'y déroba et qu'il fut heureux de retrouver son chaume sur la falaise, loin du monde et de ses folles exigences.

Le comte de Vergnes reçut Sibylle à la gare de la rue Saint-Lazare, et la mena aussitôt à son hôtel de la Chaussée-d'Antin, où la comtesse attendait impatiemment sa petite-fille dans la société de trois chiens, qui, au fond de leurs corbeilles ouatées, saluèrent par des grognements lugubres l'entrée de Mlle de Férias. Elle fut ensuite installée dans un appartement fort mignon, où le comte avait fait allumer toutes les bougies en signe de fête et de bienvenue. Elle ne tarda pas à s'y endormir paisiblement malgré les agitations de son cœur et de son cerveau, et malgré les bruits inaccoutumés de la rue, car à son âge le sommeil est encore un dieu.

Le lendemain, dès qu'elle fut levée, M. de Vergnes lui présenta dans la cour de l'hôtel deux chevaux de pur sang qu'il lui avait destinés, et qui étaient deux gazelles. Elle ne demanda pas mieux que d'en essayer un sur l'heure et d'accompagner son grand père dans la promenade qu'il avait l'usage de faire avant déjeuner. Le comte, qui était encore beau cavalier, trouva du plaisir à montrer le bois de Boulogne à Sibylle et à se montrer lui-même escorté de cette jolie personne. Un incident, fort insignifiant en apparence, vint cependant jeter un peu d'ombre sur son front. Ils rencontrèrent dans une allée du bois une dame d'un physique fort agréable, qui conduisait elle-même un de ces chars à bancs anglais auxquels on attelle les chevaux qu'on essaie. Deux ou trois jeunes gens en élégante toilette du matin fumaient derrière elle dans la voiture. La dame, en passant près du comte, le salua légèrement d'un sourire ; puis elle regarda Sibylle, et sourit de nouveau à M. de Vergnes, en affectant d'ouvrir de grands yeux étonnés. M. de Vergnes, distrait apparemment par une pointe que son cheval poussa au même instant, ne salua pas.

—Pourquoi donc ne saluez vous pas cette dame qui vous salue ? demanda Sibylle.

—M'a-t-elle salué ? dit le comte. Croyez-vous ?...... Mais je ne la connais pas...... Au reste, voilà Paris, ma chère enfant...... Il y a comme cela une foule de personnes qu'on rencontre,...... qui vous connaissent,...... qu'on connaît, et en réalité...... qu'on ne connaît pas...... Quelle délicieuse matinée, ma chère petite !

Pendant trois semaines environ, M. de Vergnes se consacra au service de sa petite fille avec l'ardeur juvénile et la grâce chevaleresque qui le distinguaient. Il la promena dans les musées, dans les palais, dans les lieux historiques, et la mena à tous les théâtres ; puis, un beau jour, prétextant un peu de fatigue, il délégua pour vingt-quatre heures à miss O'Neil ses fonctions de cicerone, et ne les reprit point. Son zèle était épuisé, il rentra dans ses habitudes, et Sibylle ne le vit plus guère qu'aux heures des repas ; mais à ces heures il était charmant : il était coquet avec sa petite fille ; il lui apportait des sacs de bonbons, des gâteaux, des chinoiseries, des bamboches d'étalage. Il était plaisant avec miss O'Neil ; il avait adopté vis-à-vis d'elle un genre de facétie dont il modifiait chaque jour la forme, mais dont le fond consistait invariablement à se prétendre amoureux de la pauvre irlandaise et désespéré de ses rigueurs. "Miss O'Neil, lui disait-il, je vous en supplie, ne me regardez pas ! Vous m'empêchez de manger, et ce n'est pas bien.... Si vous me retranchez l'idéal,.... le divin idéal, laissez moi au moins les plaisirs de la matière !" Ou bien il la contemplait d'un œil profond, et s'écriait tout à coup : "Miss O'Neil.... une île inhabitée au milieu de l'Océan-Pacifique ! un palmier au milieu de cette île, vous sous ce palmier, et moi à vos pieds.... Quel rêve !" Cette drôlerie lui était commode. Quand il voulait s'en aller un peu plus tôt que de coutume à son cercle ou ailleurs : "Miss O'Neil, disait-il, je n'y puis plus tenir : un mot d'espoir, ou je pars !" Et il partait. Il ne restait jamais le soir chez lui, pour être fidèle sans doute à la définition qu'il donnait lui même de Paris, qui est, disait il une ville de France où l'on passe quelquefois ses soirées avec les femmes des autres, jamais avec la sienne.

Les allures indépendantes du comte de Vergnes ne semblaient d'ailleurs faire aucun vide dans l'existence de la comtesse, qui était extraordinairement remplie. "Je ne sais vraiment pas, disait-elle chaque matin, comment je pourrai faire tout ce que j'ai à faire aujourd'hui !" Elle se levait vers huit heures, prenait du chocolat dans son lit, partageait quelques tartines avec ses trois chiens, puis s'assoupissait jusqu'à dix heures. Elle se levait alors et commençait sa toilette, qui était quelquefois terminée à midi. C'était l'heure de son second déjeuner, qui était opulent et prolongé. Elle partait ensuite à la hâte, visitait deux ou trois magasins, faisait déplier deux ou trois mille mètres d'étoffes, et n'achetait rien. Elle revenait à son hôtel, procédait à une seconde toilette, et se rendait au bois. Au retour, elle entrait régulièrement chez un pâtissier, mangeait des petits pâtés au tôle gras et au macaron, avalait une glace, appuyait le tout d'un verre de vin d'Espagne, et commençait ses visites, pendant lesquelles elle croquait par-ci par-là une demi livre de bonbons. A sept heures, elle dînait comme elle pouvait. En accomplissant sa troisième toilette, pour faire ses visites du soir, elle se plaignait assez généralement de vagues malaises dans l'estomac, organe qu'elle avait toujours eu faible, disait elle. Elle essayait de se soutenir dans le cours de sa soirée en buvant quelques tasses de thé accompagnées de quelques tranches de baba. Mais le malaise persistait. Son estomac, malgré tout, demeurait inquiet... [illegible] ... bizarreries, des creux, des défaillances ... [illegible] ... et c'est à peine si elle pouvait, vers un à deux heures du matin ... [illegible] ... dans sa chambre pour le retour. Ce ... [illegible] ... doute qu'elle avait ... [illegible] ... gaieté, cette ... [illegible] ... quatre ans et ... [illegible] ... balle en huit jours.

Mme de Vergnes s'était naturellement ... [illegible] ... devoir d'entraîner sa petite fille dans le ... [illegible] ... d'oisivetés affairées où elle tournait ... [illegible] ... avec la frivolité convulsive d'un écureuil. Elle la produisit successivement chez toutes ses amies dont le nombre était infini, et qui lui faisaient des questions sur son avenir, et son cœur. Une des plus intimes était morte depuis six semaines, et comme la comtesse et Sibylle se présentèrent à sa porte.

—Comment ! dit la comtesse au concierge, qui s'était approché de sa voiture pour lui annoncer cette facheuse nouvelle, morte ! Qu'est-ce que vous me dites là ?

—Oui, madame la comtesse, reprit le concierge, qui était guenard, elle est morte depuis six semaines, elle est même enterrée.

—Ah ! mon ami, ne me dites donc pas cela ! répliqua la comtesse. Quelle horreur !...... C'est vraiment inouï, ces choses là !.... Voilà la vie, ma chère enfant !...... Eh bien ! mon pauvre Jean, chez le pâtissier qui fait le coin de la rue Castiglione, vous savez !

Sibylle accompagna de même sa grand'mère dans ces tourbillons du soir, où le célébrait le plus souvent trois ou quatre salons sans prendre pied dans aucun. Un caractère particulier de ces tourbillons mondains, qui surprit Mlle de Férias, c'était la rareté des hommes. Quelques vieillards impeccables et quelques jeunes gens imberbes y représentaient seuls en général le sexe fort. On eût pu croire qu'une guerre désastreuse avait cruellement décimé la population virile. Même dans les circonstances solennelles et obligatoires, à la suite d'un dîner par exemple, il était clair que les hommes invités et les maîtres de la maison eux-mêmes attendaient avec impatience que la soirée des dames fût terminée pour commencer la leur. Il semblait à Sibylle que cette séparation remarquable des deux sexes dans les coutumes de la société polie ayait l'inconvénient de réduire trop souvent la conversation des femmes à des commérages de harem ; elle ne pouvait savoir qu'en revanche elle avait l'avantage de réduire la conversation des hommes à des entretiens de corps de garde.

Si ce premier aspect à vol d'oiseau de la société parisienne ne répondait pas pleinement aux espérances de Sibylle, ce mécompte n'était pas d'ailleurs sans compensation. En dehors de l'insipide tourbillon mondain, dans quelques salons exceptionnels, dans ses excursions du matin en compagnie de miss O'Neil, dans les musées, les théâtres et même dans les rues, elle goûtait ces vives jouissances que donnent à un esprit actif et ardent l'enseignement cultivé, le mouvement, le spectacle continuel, l'électricité partout répandue des choses de l'esprit. Elle respirait avec allégresse cette atmosphère intellectuelle qui enveloppe Paris et qui en est le charme premier et incomparable. Les navigateurs antiques qui posaient le pied sur les rivages de Chypre y flairaient aussitôt une odeur d'encens et de volupté qui pénétrait leurs veines et leur révélait la puissante déesse du lieu. Paris semble avoir de même d'enivrantes émanations qui dénoncent son culte, unique, mais fervent et passionné jusqu'à l'idolâtrie, celui de l'intelligence, dont on peut dire avec vérité que Paris est la ville sainte.

Après quelques mois de séjour à l'hôtel de Vergnes, Sybille, dans une lettre qu'elle écrivait au marquis de Férias, essayait de résumer en ces termes les impressions diverses dont elle était frappée : "Je flotte perpétuellement, disait-elle, entre l'extrême intérêt et l'extrême ennui. Paris me paraît être le lieu du monde qui offre le plus de ressources à l'esprit et le moins à l'âme. Mon esprit y est joyeux et mon âme y est triste. Il est impossible de sentir plus vivement que je ne le fais ici que l'esprit et ses plaisirs les plus élevés ne sont pas tout pour une créature humaine. Si je garde quelque empire sur ma destinée, je ne serai jamais à Paris qu'un oiseau de passage. Cette vie tumultueuse, cette distraction sans trêve, ces gens qui vont toujours au dehors, toujours en l'air, toujours gais, toujours fous, me font entendre aux oreilles un bruit de grelots qui m'étourdit et me gêne. Je cherche mon pauvre moi, et je ne le trouve plus. Quand je suis arrivée, j'ai cru tomber dans un carnaval dont j'attendais toujours la fin mais inutilement, car il ne finit point, et c'est ici le fonds même de la vie. Tous ces gens vont, viennent, s'agitent, s'empressent, se moquent et s'amusent, et meurent tout à coup. La mort à Paris m'étonne toujours ; elle ne m'y paraît pas naturelle. Tout est si factice à l'entour, que ce détail y choque par sa réalité comme un accident dans une fête. C'est la seule loi réelle de la vie qu'on n'y puisse oublier parce qu'elle s'impose.

Il me semble qu'on y méconnaît toutes les autres. L'accessoire, le luxe, l'ornement, la broderie, sont le principal et le tout. On vit de gâteaux, et point de pain...... Ah ! le bon pain quotidien, Seigneur, donnez le moi !...... et donnez moi aussi quelqu'un qui veuille bien le manger avec moi, lentement, miette à miette, devant mon vieux foyer de famille, et tout près, tout près du fauteuil de mon cher grand-père !"

Sibylle ne confiait de la sorte à M. de Férias qu'une faible part de ses ennuis : les lacunes qu'elle croyait sentir dans l'ensemble des existences parisiennes s'accusaient chaque jour sous ses yeux dans des exemples qui touchaient son cœur de trop près pour qu'elle n'en fût pas affligée plus gravement qu'elle n'osait le dire. Les bizarres relations conjugales dont l'hôtel de Vergnes lui donnait le spectacle formaient dans sa pensée un contraste douloureux avec le vivant souvenir de l'intimité charmante et presque sainte de Férias. Il était évident en effet, que M. et Mme de Vergnes, hors du déjeûner et du dîner, leur dernier point de contact, vivaient aussi étrangers l'un à l'autre que si l'océan les eût séparés. Ils n'avaient en commun ni une joie, ni une peine, ni un souvenir, ni une espérance. Ils échangeaient pendant les repas quelques banalités courantes, et se hâtaient de retourner chacun à son plaisir.

Cherchant à s'expliquer un état de choses qu'elle regarda d'abord comme une anomalie particulière à sa famille, Sybille fut disposée à en rejeter le tort sur sa grand'mère, dont elle ne pouvait se dissimuler la dissipation extravagante et la profonde inanité d'esprit. Séduite au contraire par les brillantes qualités du comte, elle supposa qu'il avait fini par se fatiguer de l'incurable puérilité de sa femme, et par en être découragé jusqu'à l'éloignement. Une fois engagée dans cet ordre d'idées, elle y rapporta tout, comme il arrive, et s'étonna moins des brusqueries de langage auxquelles le comte de Vergnes, si gracieux et si galant avec le reste du monde, se laissait quelque fois emporter vis-à-vis de la comtesse, comme par quelque ressentiment de son cœur incompris et de sa vie désenchantée. Pénétrée de compassion pour les souffrances présumées de son grand père, Sybille crut devoir redoubler envers lui d'attentions et de prévenances. Un matin, comme elle entrait à l'improviste dans l'appartement particulier du comte, guidée par ce sentiment délicat, elle éprouva une surprise énorme en voyant se tourner vers elle d'un air à la fois invité et confus un personnage dont elle eut peine d'abord à discerner l'identité : C'était un vieillard dont le visage ridé et la tête chauve étaient tout ruisselants de pommade au concombre ; cette figure luisante avait deux faces comme Janus : elle présentait d'un côté l'arc d'un sourcil du plus beau noir et une touffe de favoris grisonnant à peine, tandis que de l'autre le sourcil et la touffe de favoris parallèles s'effaçaient dans un vague neigeux. Forcée, à son grand regret de reconnaître son aïeul dans ce grotesque, Sibylle poussa un faible cri, tourna les talons, et se sauva à la hâte. Elle se rappela aussitôt les soins tout différens que le marquis de Férias prenait de sa personne, et comment, au lieu de masquer sa vieillesse, il aimait à la parer en mettant de la poudre blanc sur ses cheveux blancs. — Elle se souvint en même temps d'une violette sortie que le comte de Vergnes avait faite quelques jours auparavant, à l'usage de la comtesse, contre les femmes qui ne savaient pas vieillir et qui s'obstinaient à affliger les yeux par des nudités d'un demi-siècle. Elle se demanda si cette moralité, excellente en soi, avait été parfaitement placée dans la bouche du comte. Ces réflexions et l'incident qui les avait provoquées plongèrent Sibylle dans de nouvelles incertitudes, qui ne tardèrent pas du reste à s'éclaircir.

Le soir même de ce jour fatal où M. de Vergnes avait été surpris par Mlle de Férias dans l'intimité de son laboratoire, ce vieux gentilhomme éprouva dans quelque amour de convoitise, qui n'est point de notre sujet, un mécompte tellement sérieux que toute sa belle humeur ne put le digérer. Il eut dans la nuit un léger accès de goutte qui ne lui permit pas de sortir pendant une semaine. Sybille fut étonnée de voir aussitôt sa grand'mère interrompre absolument le cours de ses chères habitudes et se vouer à la garde de son mari avec un zèle d'autant plus méritoire qu'il était assez mal récompensé. M. de Vergnes n'aimait pas à être malade, et quand il l'était, il voulait bien ne laisser ignorer à personne dans sa maison à quel point cela le contrariait.—Il se piqua toutefois en cette circonstance de conserver vis-à-vis de sa petite-fille, un reste de courtoisie, mais sa femme, quoique aussi étrangère que possible à la cause première de ses souffrances, en recueillit pleinement les bénéfices. Elle supportait d'ailleurs avec une résignation louable la mauvaise humeur froide et bourrue dont le comte payait le plus souvent ses soins. Il arriva pourtant un jour que la patience lui échappa. M. de Vergnes, étendu dans un fauteuil, discutait avec Sybille les mérites d'une pièce en vogue. Mme de Vergnes allait et venait par la chambre, apprêtant une potion, fermant un rideau, calfeutrant une porte.

Que diable ! s'écria M. de Vergnes, aurez-vous bientôt fini de vous agiter comme une ombre chinoise ? Rien n'est plus agaçant, quand on cause, que ce trottinement perpétuel autour de soi ! Allons ! venez vous asseoir.

Elle vint s'asseoir avec docilité. La conversation reprit : elle voulut, par bonne grâce, y placer un mot. M de Vergnes haussa les épaules :—Ne parlez donc pas pour ne rien dire, ma chère amie ! Quand on n'a pas deux idées dans le cerveau, il faut se taire !

—Mais, mon ami, permettez, dit la comtesse, vous êtes par trop désagréable ! Et elle porta son mouchoir à ses yeux.

—Bien, parfait ! reprit le comte, une scène maintenant ! Une scène dans la chambre d'un malade...... le lieu est bien choisi,...... un généreusement choisi ! Eh ! mon Dieu, ma chère, je sais ce qui vous tient...... Je sais d'où vient votre humeur...... Voilà trois ou quatre soirées que vous passez chez votre...... Cela excède vos forces En bien ! partez, allez commencer chez vos amis, étrennez vos chevaux, étalez vos jupes ! C'est le seul bonheur que vous conceviez en ce monde...... Je ne veux pas vous en priver plus longtemps !

Cette attaque demeurée fit sortir la comtesse de son inertie ; elle eut subitement un cri, et la vérité peuvent à la chère des lèvres de la femme la moins coquette. — Ah ! dit-elle, cela est trop injuste, cela est indigne !...... Je ne le fais point de scène.... mais je veux vous répondre.... Vous ne m'ôterez pas le respect de votre enfant... j'essaie de le reprendre... l'ailleurs une leçon pour elle... il faut qu'elle la comprenne !... Moi aussi, j'étais une enfant quand vous m'avez épousée, et je suis restée ce que j'étais, je ne vous ai pas, comme vous dites, deux idées dans la cervelle, et depuis quarante ans je rougis de mon rôle devant vous et devant le monde... et que voulez-vous ? à qui la faute ? Si j'avais été vraiment pour vous ce que je devais être, votre femme, votre amie, et non votre maîtresse d'un jour, cela serait-il arrivé ?.... Est-ce que je n'en ai pas assez pour recevoir vos leçons, vos conseils, vos enseignements, et vous avez pris la peine de les offrir ! Ah ! je me demande qu'à genoux ! Je ne demandais que cela, je ne révais que cela.... Etre près de vous, vous servir, vous entendre, m'élever jusqu'à vous ! Toute jeune fille qui se marie et qui a un brave cœur est prête, comme je l'étais, à se faire l'élève soumise, heureuse, passionnée de son époux... Une femme apprend tout de celui qu'elle aime, et n'apprend rien que de lui... C'est vous qui nous faites trop souvent ce que nous sommes... Vous m'y avez laissée ! Vous m'avez pas voulu sacrifier un seul de vos goûts, une seule de vos habitudes, une seule de vos caprices, pour faire de cette enfant qui vous aimait une femme qui vous comprit et que vous n'eussiez pas à reprocher sa nullité qui est votre ouvrage !... Et vous me reprochez, Dieu ! la folie, le vide, la dissipation de ma vie !... Mais qui donc, de nous deux, a déserté le premier le foyer de famille auprès duquel je voulais, pour tout bonheur au monde, à jamais rester près !... Même après tant d'années, si vous y veniez, je m'y attache, à ce foyer, des que vous y êtes.... Et voilà comment vous m'y recevez !.... Ah ! si je ne m'étais pas jetée dans tout ce que cette vie d'étourdissements et de vanités, le chagrin m'aurait tuée... et je n'aurais perdue, comme tant d'autres ! Ne vous en plaignez donc pas, car si je suis restée une enfant et une sotte femme, je suis restée aussi une honnête femme.... Et, si ma vie est misérable, si ma tête est vide, si mon cœur est brisé,.... et bien ! votre honneur est entier, du moins, et votre nom sans tache !

Comme elle achevait ces mots, la voix de la pauvre femme s'étouffa dans un flot de larmes, elle se leva et sortit de la chambre.

Le comte de Vergnes, avec une forte dose d'égoïsme et de libertinage, n'était point un méchant homme, il avait à peine essayé d'interrompre au début, par quelques interjections d'impatience, les énergiques récriminations de sa femme, puis, étonné et comme dompté par la défense inattendue et véhémente de cet être inoffensif, il avait fini par l'écouter avec une sorte de confusion et de respect. Quand il l'eut vue sortir, il prit un accent grave qui ne lui était pas ordinaire, et dit à Sibylle :—Allez, mon enfant, allez voir votre grand'mère n'est pas souffrante.

[*A continuer.*]

Bitters de Hostetter.

Le sens commun nous dit que, à moins que l'estomac ne fonctionne bien, le système, à qui il fournit les éléments du sang, ne peut être ni sain, ni vigoureux. Il n'y rien été imaginé de plus efficace pour prévenir la digestion imparfaite que les BITTERS de HOSTETTER. La dyspepsie, les vents, l'oppression après les repas et le sentiment de défaillance éprouvé par certaines malades, disparaissent en que que s jours par l'emploi de ce stimulant. Quelque faible que l'on soit, on ne doit pas avoir garde d'en faire usage parce qu'il ne renferme aucune substance échauffante. Il n'excite ni la circulation, ni le cerveau. Il produit, au contraire, un effet calmant. Il provoque le sommeil et rétablit l'énergie digestive. Les femmes de la plus délicate peuvent le prendre sans danger, mais avec la certitude d'en attendre d'excellents résultats. 2j—6f

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

ARRIVÉS HIER.

Navire Oroondates, Sprague, Boston.
Navire Bernard, Hubbard, New York.
Barque Lagrange, Rollins, Boston.
Brick A Horta, Orcutt, Boston.
Brick Samuel Welsh, Cunningham, Philadelphie.
Brick E A Reed, Furbutt, New York.
Barque Franklin, Barlow, Boston.
Goelette Italienne de la Côte.
Steamboat Geo Williams, Walker, des forts.
Steamboat Iberville, Dilou, Baton Rouge.
Steamboat Laurel Hill, Ives, Baton Rouge.
Steamboat G W Forrest,—de la Côte.
Steamboat St Maurice, Kimball, de la Côte.

Montant le fleuve.

Barque Proteus, Boston.
Goelette Walter Raleigh, Phillips, New-York.
Goelette Sea Horse, Grand Caillou.
Goelette Sister Kate, Grand caillou.
Goelette W R Bube, Crawford, New York.

IMPORTATION.

Boston—Par le navire Oroondates—marchandises assorties.
New York—Par le navire Bernard—marchandises assorties.
Boston—Par la barque Lagrange—Marchandises assorties.
Philadelphie—Par le brick Samuel Welsh—Marchandises assorties.
Boston—Par le brick A Horta—Marchandises assorties.
Boston—Par la barque Franklin—Marchandises assorties.
New York—Par le brick E A Reed—Marchandises assorties.

PRODUITS REÇUS.

Baton Rouge—Par le steamboat Iberville—2 balles coton à ordre.
Baton Rouge—Par le steamboat Laurel Hill—Pas de chargement.
De la Côte—Par le steamer G W Forest—43 boucauts sucre, 50 barils mélasse à ordre.
De la Côte—Par le steamboat St. Maurice—94 boucauts sucre, 140 barils mélasse, 29 tierçons à ordre.
De la Côte—Par le steamboat Général Williams—347 boucauts sucre, 182 barils mélasse, 130 do do à ordre.
De la Côte—Par la goelette Italienne—60 boucauts sucre, 25 barils mélasse, à A Montgomery.

AVIS—La goelette RALPH POST, est actuellement au débarquement au Picayune Tier. Les consignataires sont priés de se présenter à notre bureau, régler le coût du fret, et d'aller recevoir leurs marchandises.
BROTT, DAVIS & SHONS,
24 26 et 28, rue de la Nouvelle Levée, encoignure Gravier.
2janv—3f

AVIS.

Les soussignés ont formé une société sous la raison sociale de HOBAN & LAROSE, pour l'exploitation d'un magasin de marchandises sèches encoignure Ste Anne et Chartres, bâtisses Pontalba.
Nlle Orléans, 15 décembre 1862.
J. HOBAN,
L. R. LAROSE.

ON CHANGE
Au plus haut prix
TOUS LES BILLETS
ET LES TICKETS
Qui ne passent plus,
13, rue St-Charles,
AU PREMIER
Vis-à-vis le True Delta
De 7 heures du matin à 6 heures du soir. 1erjanv—3

A VENDRE.

Cent excellents MULETS et une grande quantité de vieux à ressorts de vieux omnibus, des omnibus neufs et de seconde main, en bon état. Conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, ville de Jefferson, au dessus du Stock landing. F. WINTZ, Tchoupitoulas.
1 6déc—1m

Societa Italiana di Mutua Beneficenza.

I soci sono richiesti d'intervenire all' Assemblea Generale Trimestrale che avrà luogo Domenica 4 Gennajo, alle ore 11 A. M. al locale della societa, No 123, strada Chartres.
Ci sarà l'elezione degli officiali.
P. MARINONI,
N. Orleans 2 jan. 1863—2 Secretario

Salle de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

Aux officiers et aux membres de la Société.

VOUS êtes priés d'assister à l'assemblée annuelle qui aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 4 janvier 1863, à midi précis, afin d'élire des officiers pour l'année, dans la salle de la Loge de l'Etoile Polaire, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres.
Vous êtes priés d'être exacts.
Par ordre du président pro. tem.,
J. DUBALEN, Secrétaire.
2jv—2f.m&s

Aux officiers et aux membres de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

VOUS êtes priés d'assister à l'assemblée régulière mensuelle de cette Société, LUNDI SOIR, à 7 heures et demie précises, dans la salle de la Loge de l'Etoile Polaire, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres.
Vous êtes priés d'être exacts.
Par ordre du président pro tem.
2janv—3 J. DUBALEN, secrétaire

PERDU, le 22 décembre, dans la matinée, un petit CHIEN de la Havane, tout blanc, avec une petite tache jaunâtre à l'oreille et une autre café au lait au museau.—Il répond au nom de Jeff.
Le ramener, 34, rue d'Orléans, encoignure Bourgogne. Bonne récompense. 30 déc—3

Dissolution.

LA Société commerciale connue sous le nom de J. A. BRAUD & LANDRY, est ce jour dissoute d'un commun accord. M. Amadée Landry est chargé de la liquidation et continuera les affaires pour son propre compte.
Vé J. A. BRAUD,
AMADÉE LANDRY.
N. Orléans, 1er janvier 1863. 1er jan—6f

Dissolution de Société.

LA maison existant sous la raison sociale ERNEST QUERTIER & CO., est dissoute de jour par expiration du terme de la société
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1862.
ERNEST QUERTIER,
CHARLES LAFITTE,
M. N. BORDE,
1 jan—3f ALFRED DUFILHO.

Formation de Société.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1863.
A partir de ce jour, les soussignés prennent la suite de la maison de commerce ERNEST QUERTIER & CO., et forment une société sous les raisons sociales
Lafitte Dufilho & Cie., à la Nlle-Orléans.
M. N. Borde & Cie., à Paris.
CHARLES LAFITTE,
ALFRED DUFILHO,
1 jan—3f M. N. BORDE

Dissolution de Société.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison HANLON & McLEAN est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. M. H. H. McLEAN continuera les affaires à l'ancien local. Il est seul autorisé à régler les affaires de l'ancienne maison.
(Signé) JOHN T. HANLON,
H. H. McLEAN.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1862.

Ayant vendu aujourd'hui tout mon intérêt dans l'ancienne maison HANLON & McLEAN, rue des Magasins, No 19, je recommande respectueusement M. H. H. McLEAN, ci-devant mon associé et mon successeur, à la confiance et à l'appui de mes amis et du public.
[Signé] JOHN T. HANLON.
N lle-Orléans, 31 décembre 1862 1 janv—3f

PERDU, dans le courant du mois de décembre, un billet à ordre, en date du trois juin 1862, payable à six mois de date, tiré et endossé par Des Bordes. Le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet car des mesures ont été prises pour sauvegarder les droits des parties intéressées.
Mme C. A. FASSY.

AVIS.

LE soussigné ayant fait l'acquisition du fond de la épicerie de Mr. Fourcade No. 79, rue de la Vieille Levée, prévient le public ainsi que tous ses amis qu'il est prêt à leur fournir, aux termes les plus avantageux un assortiment complet de tout ce qui concerne son genre d'affaires, et compte sur leur patronage comme ci-devant rue à son prédécesseur. J. M. COUGET.
31 déc—6f

VENTE PAR LIQUIDATION

LE stock entier de marchandises françaises importées par les soussignés, sera vendu à l'amiable à bas prix pour clore les affaires de la société.
RICHARD, ALDIGÉ & CO.
35, rue de Chartres.
Les personnes qui doivent à la dite liquidation sont priées de payer dans le plus bref délai pour éviter toute poursuite judiciaire, et les personnes auxquelles la maison pourrait devoir, sont priées de présenter leur compte.
RICHARD, ALDIGÉ & CO.
1 déc—15f

Reçu tout récemment,

EN magasin et à vendre
UN LOT DE CHOIX DE
VIEUX WHISKY, rye pur,
WHISKY d'Ecosse pur,
Do Bourbon de première qualité,
EAU DE VIE Otard, &c. en 1/4 de pipes,
RHUM pur de la Jamaïque,
ALCOOL,
CIDRE champagne, en baril.
BROTT DAVIS & SHONS,
Rue de la Nouvelle Levée, Nos 24, 26 et 28
19 déc—1m près Gravier

AVIS AUX FERBLANTIERS.

CENT DIX paquets fil de fer, No 4 à 17,
Cent caisses fer blanc en feuilles IC, No 10 sur 14,
75 do do do IX, No 10 sur 14,
En magasin et à vendre par BERNARD TURPIN,
31 déc—27 35, rue Vieille Levée.

A Vendre,

Pour clore une consignation,

QUATREVINGT DIX caisses huile d'olive de Japage, No. 1
... barils haricots blancs et rouges.
PAUL JUGE FILS,
2 déc—1m 31, Vieille Levée.

A vendre, en débarquement du navire Catherine, arrivé de New-York,

BŒUF—100 barils bœuf mess State venant d'être ...
... barils porc mess de terre...
...
600 tonneaux charbon Lackawanna.
S'adresser à WM J. REID,
31 déc—6f rue des Magasins, No 33.

1...........RUE DU CANAL...........1

Mme DEZAUCHE,

Successeur de Mme TURNER.

EN considération de la crise actuelle, vendra au prix coûtant un magnifique assortiment de :
Manteaux en velours noir pour dames
Manteaux en drap pour dames et enfants,
Robes de soie confectionnées pour enfans,
Velours noir, grande et petite largeur pour confections.
Au plus bas prix : un riche assortiment de **Chapeaux** en velours et en soie pour dames et jeunes filles. 20 déc—1m

AVIS.

L'ÉLECTION annuelle de huit directeurs de la "Société pour secourir les orphelins pauvres" aura lieu au bureau de M. Th. J. DIX, rue Poydras, No 74, Lundi, 5 janvier 1863, de midi à 2 heures P. M.
RICHARD LLOYD,
29 déc—7 Secrétaire

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle Orléans, 23 décembre 1862.
CETTE BANQUE sera fermée le 25 du courant, Jour de Noë, le 1er et le 8 janvier 18 janvier 1863.
23déc—au8jv GEO. A. FRERET, caissier.

Banque de la Louisiane.

Nlle Orléans, 22 déc. 1862.
CETTE BANQUE sera fermée le Jour de Noë, le 1er et le 8 janvier prochain.
La direction se réunira le 24 le 31 courant et le 7 janvier prochain.
22déc—au8j AUGUSTE MONTREUIL, Caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1862.
CETTE banque sera fermée le 25 du courant, le 1er et le 8 janvier prochain. L. BERNARD,
24 déc—au 8j Caissier.

Café de la Havane.

CENT VINGT-ET UN sacs excellent café P. R., en débarquement et à vendre par
BORNIO & BROTHER,
7 dé.— Rue Gravier, No 34.

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.

Le soussigné vient d'ouvrir au No 228, rue Royale, près de St-Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.
Tous les genres de souliers faits sur commandes, dans le meilleur goût et au plus bas prix.
N. H. LAROSE,
2déc—6m 228, rue Royale, ancien magasin Danziger

A VENDRE.

TABAC manufacturé, reçu récemment par le Créole:
25 caisses Hale.
25 " Nectarine.
20 " tabac de marine,
A vendre par WARNEKEN & CO,
17déc—6f rue de l'Union, No 41.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle Orléans, 20 décembre 1862.

AVIS.

CONFORMÉMENT à la huitième section de la charte de cette Compagnie, une élection, par les actionnaires, de dix huit directeurs pour un an, à partir du premier lundi de février 1863, aura lieu à ce bureau, MERCREDI 21 janvier prochain, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. CHAS. J. DARON,
29 déc—au 21 janv Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle Orléans, 20 décembre, 1862.
AVIS.
CONFORMÉMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu à ce bureau, LUNDI 19 janvier 1863, à midi.
CHAS J. DARON,
20 déc—26f Secrétaire

Compagnie du Gaz de la N.Orléans

4 décembre 1862.
AVIS—Une élection de dix Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, au bureau, rue de la Commune, No 120, LUNDI, 5 janvier prochain, de dix heures A. M. à deux heures P. M.
Par ordre. N. O. J. TISDALE,
5 déc—1m Trésorier.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1862.
L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, Lundi 5 janvier 1863, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, au bureau No 15 1/2, rue Baronne.
4 déc—au 5 janv C. D. ELDER. secrétaire

Bureau du Collecteur des taxes d'Etat

Deuxième District de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue St-Pierre No 9, entre Chartres et Nouvelle Levee, batisse Pataiba.

AVIS est donné aux contribuables d'Etat du Deuxième District que mon bureau sera ouvert, de 9 heures A M. à 2 heures P. M., tous les jours (les dimanches exceptés) pour recevoir toutes les taxes non payées et dues à l'Etat, pour l'année 1861, sur les propriétés foncières, le capital, &c, lesquelles taxes doivent être payées de suite, sinon les délinquants seront sujets à la loi. Les personnes qui ont payé leurs taxes d'Etat pour l'année 1861 présenteront leurs reçus à ce bureau pour qu'ils y soient enregistrés.
D. W. C. CAMPBELL,
Collecteur des taxes d'Etat Deuxième District.
Nlle Orléans, 18 décembre 18...

HUILE SURFINE VERITABLE

DE J. PLAGNIOL.

Haricots blancs et rouges.

A VENDRE : 100 paniers huile d'olives véritable de J. Plagniol ;
50 barils haricots blancs, reçus dernièrement ;
20 barils haricots rouges, do do.
PAUL JUGE fils,
6 déc—15f 39, rue Vieille Levée.

OSCAR BERCIER & Co.,

No 77, rue Tchoupitoulas.

OFFRENT en vente—
Farine, extra et superfine, plats côtés, saindoux, amidon des meilleures marques, malt, maquereaux, porc, et autres articles de provisions.—Aussi : un assortiment de boîtes de banque.
29déc—

CHANGE sur Paris et sur Bordeaux—A vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.
27déc Nos 16 & 18 rue St-Louis.

AU PUBLIC.

A l'effet d'apaiser l'effervescence qui règne contre la COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA VILLE qui a refusé de racheter les billets contrefaits imposés au public, et comme beaucoup de personnes semblent portées à croire que la Compagnie devrait racheter ces contrefaçons, on juge convenable de republier les annonces de la Compagnie à ce sujet, lesquelles ont constamment paru dans les journaux de la ville, du 6 décembre 1861 jusqu'à ce jour.

On verra par ces avis que la Compagnie a fait tous ses efforts pour empêcher que ses tickets deviennent une circulation dans la communauté et pour mettre le public sur ses gardes. Afin d'atteindre le premier de ces buts, les conducteurs n'ont pas été autorisés à donner à un passager plus de dix tickets à la fois, et la Compagnie a refusé d'émettre, de son bureau, des tickets en échange de la monnaie courante. Il a été en outre pris toutes les mesures convenables pour arrêter la circulation des tickets faux par l'offre de récompenses pour l'arrestation des coupables qui ont été poursuivis devant les tribunaux promptement et d'une manière efficace.

Il se peut qu'il y ait des raisons pour lesquelles cette corporation serait signal e aux contrefacteurs comme une bonne prise, mais ni la loi ni la justice ne justifieraient les tentatives qui sont faites actuellement pour détruire l'utilité et l'existence même de la Compagnie en faisant de sa caisse un fonds sur lequel les voleurs et les contrefacteurs peuvent tirer sans restriction et avec impunité.

HENRY HART, Président.

Annonces publiées dans les journaux de cette ville :

Compagnie des Chemins de fer de la ville

Nlle Orléans, 6 décembre 1861.

La Compagnie des Chemins de fer de la ville s'aperçevant que les tickets qu'elle a émis pour ses affaires seulement, *sont devenus une monnaie courante dans la communauté et sont exposés à la spéculation ou autre abus à résulter que les tickets émis par elle ne seront pris que pour passage* et ne seront pas rachetés d'une autre façon quelconque. Elle a été en outre qu'aucuns autres tickets que ceux émis par la Compagnie du Chemin de fer de Carrollton, la Compagnie des Chemins de fer de la ville et les propriétaires d'omnibus ne seront reçus par les conducteurs pour passage.
WM. P. SINNOTT, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie des Chemins de fer de la ville.

Nlle-Orléans, 8 janvier 1862.

Ayant découvert qu'il circule un grand nombre de TICKETS DE CHARS CONTREFAITS, la Compagnie prévient le public de ne pas les recevoir et recommande aux personnes qui ont besoin de tickets de les acheter toujours des conducteurs auxquels le bureau en fournit constamment.

La Compagnie offre une RÉCOMPENSE DE $500 pour l'arrestation et la condamnation de quiconque sera pris contrefaisant ses tickets et mettant en circulation des tickets contrefaits. J. B. SLAWSON, président.

Bureau de la Compagnie des Chemins de fer de la ville

Nlle Orléans, 1er août 1862

La compagnie prévient le public que malgré la condamnation et la punition de plusieurs coupables, il circule encore un grand nombre de contrefaçons de ses billets, et avertit le public de ne point les recevoir.

La Compagnie offre de nouveau une RÉCOMPENSE DE CENT PIASTRES pour l'arrestation et la condamnation de ceux qui contrefont des tickets et les mettent en circulation. La récompense de cent piastres et pas davantage sera payée au dénonciateur dans chaque cas, que la poursuite comprenne une seule personne ou plusieurs complices. J. B. SLAWSON, Président.

AVIS.—Compagnie des Chemins de fer de la ville.

Nlle-Orléans, 21 octobre 1862.

La Compagnie ayant appris que des contrefaçons de ses billets ont été vendues dans différentes parties de la ville même à un fort escompte, *le public est encore averti que les tickets pour passage sont émis SEULEMENT pour les personnes qui voyagent dans les chars*, que les seules personnes autorisées à les vendre sont les Starters et les conducteurs des chars de la Compagnie, lesquels ne peuvent donner à la fois que deux paquets ou vingt tickets à chaque personne.

La Compagnie prévient de nouveau le public de s'abstenir des tickets hors de ses personnes ci-dessus désignées, car il y a toute raison de croire que les autres sont contrefaits. L'émission de la Compagnie étant un peu plus que suffisante pour le but qu'elle s'est proposé.

La Compagnie offre encore une récompense de cent piastres pour l'arrestation et la condamnation de tout contrefacteur de ses tickets.
HENRY HART, président pro tem.

Avis particulier.

TOUS LES TICKETS ÉMIS PAR CETTE COMPAGNIE seront rachetés au bureau, RUE ROYALE, No 4, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., excepté les dimanches.

LES CONDUCTEURS DE CHARS ne recevront pas des passagers des tickets en échange des vieux tickets de la Compagnie, mais seulement pour le passage.
18 déc—1f

AVIS

LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS a préparé de nouveaux ... [illegible] ... RECEVOIR ... BEARER TO ONE RIDE ON ... CARS ... [illegible] ... Compagnie des Chemins de Fer de la ville ... [illegible] ...

Les starters et les conducteurs les vendront, aux passagers ... paquets de DIX TICKETS.

Le public est prévenu ... tickets ... LA COMPAGNIE DANS AUCUNE CIRCONSTANCE QUELCONQUE NE RACHETERAIT LES DITES CONTREFAÇONS.
Par ordre du Bureau,
4 déc—1m HENRY HART, Président

AVIS.

LA société qui existait entre les soussignés sous la raison de commerce CHS HONOLD & CIE, a été dissoute d'un commun accord, retirée ses associés, à partir du aux mt 1861, par la retraite du sieur A. Meinadier.

Chacun des associés est chargé de la liquidation des affaires de la société.
p. pro. CHS HONOLD,
H. F. KLUMPER.
A. MEINADIER.
Nlle-Orléans 31 décembre 1862 3 déc—3f

AVIS

LE public est notifié par ces présentes que la famille Manuel de Saint Germain a à jamais acheté perpétuité de disposer du septième qui à pour le dans le tombeau de leur parente et tante défunte veuve Bernard, situé dans le Cimetière Catholique No. 2.

Et qu'elle poursuivra toute personne qui disposerait sans son autorisation du dit tombeau.
Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1862.
Madame MANUEL DE ST-GERMAIN,
29 déc—1f Née CASTILLON DUPERON.

Avis aux dames.

CHALES !!!

REÇU en consignation par les soussignés, pour être vendu à TRÈS BON MARCHÉ, une douzaine **CHALES NOIRS** unis et brodés, en mérinos d'Ecosse et en CACHEMIRE FIN.
HEBERT & ESCOUSSE,
31 déc—3f 131, rue de Chartres

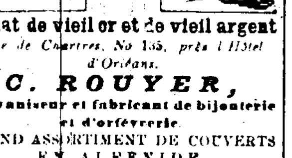

Achat de vieil or et de vieil argent

Rue de Chartres, No 135, près l'Hôtel d'Orléans.

C. ROUYER,

Galvaniseur et fabricant de bijouterie et d'orfèvrerie.

GRAND ASSORTIMENT DE COUVERTS EN ALFENIDE.

Réparations de montres et de bijoux.

Assortiment de lunettes, pince-nez, verres cylindriques de toute sorte, &c.
8 déc—1m

Ecole Supérieure et Primaire.

RUE DUMAINE, 137.

L'ENSEIGNEMENT, fait également en anglais et en français comprend
La Lecture, l'Ecriture, l'Ortographe, le Calcul, la Tenue des livres, le Dessin Linéaire et les Principales Notions Usuelles.
L'institution possède une méthode particulière dont le principaux effets sont de faciliter les études, d'en abréger la durée tout en développant supérieurement l'intelligence. Des cours ont lieu le soir pour les grandes personnes.
Externes............... $3 à $8 par mois.
Pensionnaires..................$
Frères du soir............... 5
27 déc—6 CH. CARON, Directeur.

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.

PLUSIEURS grandeurs à vendre par—
LEON PIERRE & co.
2sept—6m 71, rue de Chartres

AVIS.

Nlle Orléans, 1er novembre 1862

ME retirant des affaires, je laisse la suite de ma maison à M. T. BAILLY BLANCHARD, Jr. qui est chargé de sa liquidation. Remerciant le public et mes amis de leur patronage, j'en réclame la continuation pour mon successeur.
A. CARRIERE.

Le soussigné se référant à l'avis qui précède, a en magasin et offre à vendre les articles suivants

Vins pour famille.

10 barriques vin rouge Montferrand ; 5 do do St-Estèphe ; 10 do do St-Emilion ; 6 demi barriques do St-Lambert ; 5 do do de Haut Talence.

Vins fins.

20 barriques vin rouge Boyer-Canon ; 13 do do Panillac 1er cru ; 87 caisses vin rouge Larose Medoc ; 30 do do Batailley, Pauillac ; 51 do de Boyer Canon ; 100 do do Cos d'Estournel ; 10 do grand vin Desmirail Margaux ; 27 do do de Chateau Larose ; 10 do do do Chateau Lafitte ; 300 do vin rouge Pape Clement ; 100 do do St-Julien ; 130 do do Chateau Bernone.

Vins blancs.

10 barils vin Haut Sauternes ; 200 caisses do de do.

Vins de Bourgogne.

25 caisses Beaune ; 15 do Volnay ; 25 do Pommard, 10 do St. Georges ; 20 do Nuits ; 5 do Romanée ; 10 do Richebourg ; 5 do Clos Vougeot.

Champagne.

20 paniers Rubis Rose Goerg & Cie ; 20 do Moët & Chandon, cachet vert ; 10 do de do vin Anglais ; 5 do do do vin Impérial rouge ; 11 do Mumm & Co Sillery ; 5 do La Perle.

Eaux-de-vie.

5 demi pipes cognac V. Lecoq 1825 ; 10 quart do do do do ; 10 do do do Rayual & Alubes 1855 ; 5 do do do Godard ; 2 demi pipes do Otard, Dupuy & Cie 1858.

Sherry et Porto.

15 quarts sherry Pemartin ; 5 de O'Porto supérieur ; 35 do do Reig.

Bourbon whiskey.

50 barils vieux whiskey.

Conserves, &c.

50 caisses sardines à l'huile ; 20 do Macédoine, bouillons gras, carottes, &c. ; 2 do patés foies et laurier truffés ; 100 do fruits au jus assortis ; 30 do fraises do ; 25 do fruits à l'eau de vie assortis ; 100 do cornichons et variantes ; 25 do liqueurs assorties ; 25 do anisette ; 1 caisse vanille du Mexique.
T. BAILY BLANCHARD Jr.,
nov 38 Vieille Levée

AU PUBLIC.

Mme LaBlanche,

La plus grande clairvoyante du monde.
Résidence rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourbon.

RIEN n'est plus étonnant que d'entendre un étranger vous raconter toute votre vie et en donner même les plus petits détails. Il y a-t-il, parmi les nombreuses personnes qui l'ont consultée, une seule qui puisse nier la supériorité de ses facultés, qui puisse nier qu'elle vous rappelle, l'un après l'autre, les incidents les plus remarquables de votre existence ! Qui niera qu'elle vous remet sous les yeux les scènes les plus émouvantes de votre enfance et de votre âge mûr qu'elle vous rappelle des amis absents ou morts, qu'elle lit dans les cœurs des secrets qu'on croyait cachés pour tout le monde.

Les personnes atteintes de maladies susceptibles d'être guéries devraient consulter cette dame extraordinaire, car les guérisons qu'elle a opérées dans cette ville seulement lui ont fait une réputation immense parmi nous.

Consultations, en français et en anglais, pour dames et messieurs, de 8 heures A. M. à 8 heures P. M.
Prix modérés. 8déc—1m

CHANGE SUR FRANCE

CHANGE sur Paris et Bordeaux en petites sommes à vendre par
OSCAR BERCIER & Co
6 déc 17, rue St Louis

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 4 JANVIER 1863,
Par les artistes réunis en société.
Première représentation de
AMOUR ET AMOURETTE,
Drame en 5 actes, mêlé de chant, par MM. d'Ennery et Eugène Grangé.
Premières, secondes, baignoires grillées, parquet, $1 00
Parterre et baignoires de parterre...... 75
Troisièmes...... 50
Quatrièmes...... 50

Académie de Musique,

RUE ST CHARLES
SPALDING & ROGERS, Propriétaires
Représentation aujourd'hui.
Les enfants et les domestiques paient 25 cents aux représentations du jour.
Le spectacle commence à 7 heures et demie.
31 déc CHAS H DUPREZ directeur

MUSÉE,

AUPRES DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, RUE ST-CHARLES
SPALDING & ROGERS PROPRIETAIRES.
Mercredi, 31 décembre 1862, le Musée s'ouvrira pour
La troupe des Merveilles vivantes du Colonel ELLINGER — Composée du COMMODORE FOOTE, l'homme le plus petit du monde, du colonel SMALL qui n'a qu'un pouce de plus que lui ; de Mlle M. C. ELLINGER, la célèbre pianiste et cantatrice ; du professeur BROOKS, le grand violoniste — De 10 heures A. M. et une heure après le spectacle de l'Académie. Danses, chants, musique et exercices militaires, scènes comiques, &c., &c.
Prix d'entrée.................. 25 cents

Jour de départ, VENDREDI, 2 janvier, à 4 heures P. M.

POUR NEW-YORK.

Le MARION, steamer régulier de la malle des Etats Unis, partira pour New York, le 2 janvier, à 4 heures P. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à
WM J. REID,
29 déc—6f Rue des Magasins, No 33

Jour de départ, SAMEDI, 3 janvier 1863, à 4 heures P. M.

Directement pour NEW-YORK.

Le beau steamer CRÉOLE, fin marcheur, Capt. George W. Couch emportant la malle des Etats Unis, partira de son wharf, au pied de la rue St Joseph, pour New York, directement. Pour fret ou passage, s'adresser à
WARNEKEN & Co,
26 déc Rue de l'Union, No 41

POUR BATON-ROUGE.

Le paquebot régulier EMPIRE PARISH capitaine L. Bourbereau part de la Nouvelle Orléans tous les DIMANCHES MATIN, à 9 heures A. M., et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il part de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 9 heures A. M., et tous les JEUDIS, à midi, et de Donaldsonville tous les MARDIS et VENDREDIS, à 6 heures A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
WM. J. REID, agent,
25 déc— Rue des Magasins, No 33

POUR LE HAUT DU FLEUVE.

Le steamer LOUISIANA BELLE, capt Alexander partira de la Nlle-Orléans pour le haut du fleuve et les points intermédiaires, tous les lundis mercredis et samedis, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
15 déc—au 3 janv A. STONE commis.

POUR VERA-CRUZ.

Ligne régulière —Départ deux fois par mois.
Le steamer de la malle des Etat Unis MELVILLE partira pour Vera Cruz immédiatement après son arrivée dans le port de la Nouvelle Orléans.
Pour fret ou passage, s'adresser à
D. DE GOICOURIA & Co.
rue Poydras, No 62.
—Prix du passage et du fret.
$60—1ère classe.
$5 le baril. 3 déc—

POUR BORDEAUX.

Le brick WOODLAND, du sollier, capitaine Markin, prend un chargement et partira immédiatement. Pour passage ayant de belles et commodes chambres et entrepont, s'adresser au capitaine à bord, ou à
DAVID McCOARD
1 janv—7 rue de la Commune, No 127

POUR NEW-YORK—Le navire clipper CATHERINE, capitaine Freeman, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
WM J. REID,
1janv Rue des Magasins, No 33

POUR NEW-YORK.

La barque GARIBALDI, fine voilière et de première classe, capitaine Hoyt, prend son chargement et partira immédiatement.
Pour reste de fret, s'adresser à
WM J. REID,
27 déc Rue des Magasins No 33.

POUR BORDEAUX

LE magnifique et fin voilier trois-mâts Espagnol EL PAQUETE NUMERO CUATRO, ... de la Havane, ayant de belles emménagements pour des passagers, partira pour Bordeaux 15 jours après son arrivée dans le port.
Pour fret, numéraire, passage de chambre et d'entrepont, s'adresser à M. E. NAPIAS.
24 déc— 30 Vieille Levée

POUR VERA CRUZ—Le beau brick ELLEN P. STEWART ... partira le 5 janvier ...
Pour balance de fret ou passage, s'adresser à ... GOUSLANC
31 Passage de 8 à 3 heures ... A. M. à 3 heures P. M. 10 jan

Institution Ste-Marie,

TENUE PAR

LES FRÈRES CHRÉTIENS,

A l'encoignure des rues Poydras et Foucher,

Nlle Orléans.

CETTE Institution recevra des pensionnaires à partir du 1er janvier, 1863.
—Prix—
Pensionnaires, $50 par quartier, demi pensionnaires, $25 par trimestre ; externes, $10 par trimestre.
Les paiements doivent être faits tous les trimestres d'avance. Les pensionnaires fournissent le papier, les plumes &c.
N B —On n'est pas admis comme pensionnaire à moins d'un certificat de bonne conduite.
24déc—9f Le frère OLIVER, Directeur.

Travailleurs. Travailleurs.

ON demande de bons travailleurs au No. 82, RUE POYDRAS—Bons gages—Bonne nourriture.
29déc—6f

CHANGE SUR NEW-YORK.

EN sommes, au gré des acheteurs à vendre par
D. DE GOICOURIA & CO
29déc—6f Rue Poydras, No 82.

Lazard & Michel,

199.........Vieille-Levée.........199

BATISSES PONTALBA, FACE A LA HALLE AUX VIANDES.

OFFRENT à des prix très réduits afin de réduire leur stock, un assortiment varié et complet de pantalons, gilets, chapeaux et tout ce qui concerne la toilette d'homme. Ils invitent leurs amis et tous ceux qui ont besoin d'articles dans ce genre, à s'adresser chez eux avant d'aller ailleurs. 13dé —15f

Aux Planteurs---Avis important.

LE soussigné a du BI-SULFITE DE CHAUX frais, à ... le baril, comptant, sur livraison.
JOSEPH ALBRECHT,
Apothicaire et chimiste, rue du Canal, No 193.
23déc—1m

AVIS.

LA société P. PRATS & CO a été dissoute le 27 novembre dernier. Les soussignés continueront le même genre d'affaires, sous la raison H. PRATS & CO et régleront les affaires de l'ancienne maison.
H. PRATS,
Par J CARBO,
J MAGI
24déc—1m

CHANGE.

A VUE ET A ÉCHÉANCE, sur New-York.
A vendre par W. J. REID.
nov—17 Rue des Magasins

Peaux et peaux de mouton.

LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton. Ils paieront comptant
WITTERS & PENFIELD
18déc—1f Rue Vieille Levée, No 31

A vendre,

500 boisseaux Maïs mélangé,

100 caisses savon Colgate, Poudre levain,
100 do amidon Duryea, Cornichons en barillets et en caisses,
20 do do Silver gass,
25 do chandelles Adamantine, Cigares, Tabac Anderson, Goodwin et Lilienthal's,
100 douzaines balais, Papier enveloppe,
30 sacs café Rio, 160 grosses d'allumettes,
30 barils cidre nouveau, Drap bleu,
40 do vieux cidre, Boutons militaires,
59 caisses whisky, Bretelles,
50 do vin rouge, Pipes caoutchouc, terre et fantaisie
100 barillets maquereaux,
10 demi barils saumon,
Thé noir et thé vert, Bottes et bottines pour dames.
Poivre, épices et muscade,
Moutarde,
WITTERS & PENFIELD,
15 déc—1m rue Vieille Levée N o 3

GRAND SACRIFICE !

VENTE AU PRIX COUTANT.

Liquidation pour cause de maladie.

P N. Rivera,

Encoignure Royale et St. Pierre.

A résolu de vendre au plus grand sacrifice son fond de

BIJOUTERIE FINE,

Se composant de
MONTRES en or et argent.
DORMEUSES en diamant
BROCHES de fantaisie.
BROCHES à portraits.
COLLIERS dans tous les genres pour dames et enfants, enrichis de croix différents modèles.
TABATIERES en argent.
TIMBALES pour enfants.
CORAUX précieux pour migraine et les étourdissements.
DES en or et en argent.
CHAINE chatelaine.
EPINGLETTES pour hommes.
Un grand assortiment de BAGUES en tous genres pour enfants.

Les personnes qui ont des étrennes à offrir feront bien de venir juger pour elles-mêmes de la beauté des articles et dessins et de l'extrême modicité des prix.
2 déc—8f

J. MAINEGRA

Successeur de P. Nobili, pharmacien,

ENCOIGNURE POYDRAS ET PHILIPPA.

J. MAINEGRA a l'honneur d'annoncer au public qu'il a acheté la pharmacie Nobili, encoignure des rues Philippa et Poydras. Cette pharmacie déjà renommée pour l'excellence de ses médicaments sera considérablement améliorée par le nouveau propriétaire qui n'épargnera aucun soin pour mériter la confiance du public. M J. Mainegra cèdera tous ses articles pharmaceutiques à des prix très modérés et les prescriptions seront préparées par lui avec la plus scrupuleuse attention.
5 déc 1m —3m

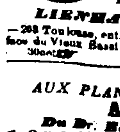

Extrait
DE
CAFÉ.
Vermicelli
et
Macaroni,
Fabriqués par

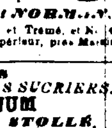

LIENHARD et NORMAN,

—208 Toulouse, entre Marais et Tremé, et No 146, du face du Vieux Bassin, côté supérieur, près Marais.
30oct

AVIS

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

ARCANUM

Du Dr. Edouard STOLLÉ.

1,000 LIVRES (dans des boîtes en zinc bien conditionnées) de ce produit chimique, très efficace pour empêcher le VESOU d'aigrir et le MELASSE de fermenter.
A vendre au No 55, rue Bourbon. 29déc—6f

A VENDRE.

500 Caisses chandelles adamantine de Knapp Bros & Co, de 6 pesant 40 liv
150 caisses do do de 6, 20 liv.
50 barils huile de graisse.
35 frequins beurre Goshen de choix.
Venant d'être reçus par le steamer Créole, à vendre par
27déc— WARNEKEN & CO,
rue de l'Union, No 41.

CHANGE sur Paris et Bordeaux—A vendre par
OSCAR BERCIER & CO,
23déc—15f No 17, rue St-Louis

VENTES A L'ENCAN.

Articles divers à l'encan.

PAR H. H. McLEAN, Encanteur.

IL sera vendu VENDREDI, 2 janvier 1863, à 10 heures et demie du matin, à son magasin d'encan—
... tierçons jambons pressés au sucre,
... plats côtés bacon,
100 barils pommes,
50 barillets graisse fondue,
50 " beurre de l'Ouest,
300 caisses savon,
50 " amidon,
20 barils café,
130 " bœuf prime
25 sacs café,
100 boîtes thé vert et thé noir,
100 grosses d'allumettes,
50 bar ls farine superfine,
... caisses café moulu,
25 boîtes whisky rye...
... demi-barils maquereaux,
50 caisses...
1er ja

Marchandises sèches, Bottes, Souliers et Chapeaux.

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau rue de Chartres No 41.

VENDREDI, 2 janvier 1863 à 10 heures du matin, il sera vendu
150 lots marchandises sèches assorties, telles que casimirs, satinettes, coton bleu, ... cotonnades américaines, flanelles, mouchoirs de laine, bonneterie &c.
100 lots vêtements assortis fraîchement ...
A midi, 100 caisses bottes et souliers ... récemment et ...
25 caisses chapeaux ...
1janv—

Foin et bœuf,

PAR D. E. MORPHY, encanteur

SAMEDI ... 3 janvier 1863 ... il sera vendu, en bas quantités ... sur le quai ... de Guillerie ...
57 barils bœuf, ...
... barils ... Mess State ...
Conditions—comptant. 1 jan

200 caisses bottes souliers et brodequins,

PAR E. ROGER & CO.,

JOSEPH HOLZ, encanteur.

SAMEDI, le 3 janvier 1863, il sera vendu à ... aux salles d'encan, Nos 45 & 47, rue de la Vieille Levée.—
200 caisses bottes, souliers et brodequins,
... un assortiment de choix pour hommes, femmes et enfants ...
Conditions ... à la vente.
2jan

Tabac à chiquer et tabac à fumer,

PAR D. E. MORPHY, Encanteur

IL sera vendu MARDI, 6 janvier 1863, à 11 heures du matin, dans la salle ... Nos ...
... caisses tabac ...
...
Conditions—comptant. 3 jan

PAR EDWARD M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu ... janvier prochain 1863, à midi précis, à la Bourse ... Magasins ...
1—UN LOT DE TERRE ...
... [illegible] ...
2—UN LOT DE TERRE ...
... [illegible] ...
3—UN LOT DE TERRE ...
... [illegible] ...
4—DE SA PORTION DE TERRE ...
... [illegible] ...
5—B—Les acquéreurs ...
... [illegible] ...

VENTES JUDICIAIRES

Charles Hippolyte Estrades vs Francis Wiltz.

SIXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ ... [illegible] ...

... [illegible] ...

Ensemble ... [illegible] ...

Cette propriété ... [illegible] ...
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Le quart ... comptant ...
2 janv—20 27 JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession d'Elie Fontenot ...

DEUXIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—No ... [illegible] ...
SAMEDI, 17 de janvier ...
... [illegible] ...
1—Dix (10) actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
2—Et quarante actions de la Banque d'Amérique de cette ville.
Appartenant aux dites successions.
Conditions—Comptant ...
30déc—2 ... JAS E. DUNHAM

C Mittendorf vs B. Black.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9 ... [illegible] ...
Le fonds d'un saloon de bière ... inventaire ...
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant ... adjudication
24déc—27 ... JAS E. DUNHAM Shérif

Pierre Justin CRAMON vs ses créanciers et les créanciers de Cramon & Bary.

SIXIEME Cour de District de la Nlle Orléans—No 9... ... [illegible] ...
Pour les comptes de ...
Conditions—comptant ...
JAS E. DUNHAM,
... Shérif de la paroisse d'Orléans

A. De Bruine vs Marie Barbier.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 1 ... [illegible] ...
Tous les meubles et effets ...
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM Shérif
13déc—26 29—jan 5 ... Paroisse d'Orléans

Frank Coyle vs Dominique McBride.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No ... [illegible] ...
... 5 janvier 1863, à 4 heures P. M., sur le wharf, au pied de la rue Bienville, Deuxième District, à l'adjudication de—
Un lot d'environ cent cordes de bois à brûler, séquestré dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM
29 déc—janv 2 5 7 9 Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de P. Leverrier—No ...

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire dans la susdite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre les ... distribués conformément ... et le dit exécuteur testamentaire ... de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour, A. MOREL,
29 déc —2 jan Dép Greffier

DROGUES ! DROGUES !

QUININE—1000 onces ; MORPHINE—... onces ;
CHLOROFORME—100 liv. ; CALOMEL—... ;
BLUE MASS—400 livres ; NITRATE D'ARGENT—6 livres.
ALCOOL—5 barils (15).
SAVON DE CASTILLE—150 caisses,
TANNIN—75 livres.
Ipeca, Iodure de potasse, sels Rochelle, &c.
A vendre par B. & J. ABRAMS,
Droguistes en gros.
...—1m Rue de Camp No 44 ... Gravier No ...

A VENDRE

EN débarquement du steamer "Columbia" arrivé de New York :
50 barils bœuf county mess,
50 do do do prime,
20 barils bœuf Fulton market,
100 barils porc mess,
175 do do prime,
50 tierçons graisse nouvelle prime,
100 barils do do do
83 barils farine extra de choix,
14 sacs café Rio,
34 rouleaux cuir à semelle,
S'adresser à W. J. REID,
17 déc— Rue des Magasins, No 33.

ALCOHOL—10 barils 95 ...
QUININE—... onces véritable Pelletier,
CHLOROFORME—25 livres,
MORPHINE—5 ... onces, flacons d'un 1/8 once,
OPIUM—100 livres extra.
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
17 déc—1m rue Royale ... Passage

CIGARETTES.

QUARANTE mille paquets Cigarettes de la marque LA HONRADEZ en barils ..., demi et quarts de barils, venant d'être reçus et à vendre par
BORN ... & BROTHER
5 nov Rue Gravier No 3

Fabrique de Cigares.

14 ....Rue Poydras......... 14

IL vient d'être reçu et il sera vendu, à bas prix, à l'adresse ci-dessus : 20 caisses de TABAC en feuille du Connecticut, pour capes ... 17déc—6